



Rentrée Scolaire 6ème



Cette aide est versée, sans conditions de ressources, aux familles ayant un enfant scolarisé et faisant sa **rentrée en 6ème au 2 Septembre 2019**. Elle permet d'aider les familles à financer les dépenses de la rentrée scolaire.

Son montant est de **50 €** sous forme d'un **chèque Cadhoc Rentrée Scolaire** à utiliser dans le réseau Cadhoc.

⇒ Consultez la liste des points de vente sur www.cheque-cadhoc.com

Conditions à remplir :

- Etre adhérent au 2 Septembre 2019 Actif ou Retraité (à jour de la cotisation 2019)
- Enfant(s) inscrit(s) au fichier du COS en tant qu'ayants droit
- Certificat de scolarité – entrée en 6ème – à fournir au COS

Scolarisation de l'enfant :

- L'enfant doit être inscrit dans un établissement ou un organisme d'enseignement public ou privé à la rentrée 2019.

Si vous pensez remplir les conditions, n'oubliez pas de déposer votre demande **pour le Vendredi 11 Octobre**, dernier délai afin que le COS finalise la commande des chèques Cadhoc.

Imprimé à télécharger sur le site www.cos-brest.fr
code 29200bmo/Bibliothèques de documents
ou à disposition à l'Accueil du COS